

## COMMUNIQUE DE PRESSE

*Date : 15 avril 2013*

*Objet : Remise de certificats « Sensibilisation en soins palliatifs »*

### **Les collaborateurs de HELP et de la Croix-Rouge formés aux soins palliatifs**

Luxembourg, 15 avril 2013 – Le lundi 15 avril 2013, le réseau de soins HELP et la Croix-Rouge luxembourgeoise a remis des certifications de « Sensibilisation en Soins Palliatifs » à 89 soignants de Muselheem, de Syrdallheem, de l'Hôpital Intercommunal de Steinfort et de la Croix-Rouge luxembourgeoise (Service des Aides et Soins, CIPA Junglinster, Centre de Convalescence de Colpach), ayant suivi cette formation en 2012. Les certificats ont été remis en présence de Madame Marie-Josée Jacobs, Ministre de la Famille et de l'Intégration, par Marc Crochet, Directeur Général adjoint de la Croix-Rouge luxembourgeoise

Marc Crochet a souligné l'importance de la démarche: «Nous souhaitons réaliser un accompagnement spécialisé pour répondre aux besoins et attentes spécifiques des patients souffrant d'une pathologie évolutive, des personnes en fin de vie et de leur entourage. Afin de garantir une haute qualité des prestations et de l'accompagnement des personnes en fin de vie, il est évidemment primordial de se doter des compétences requises. Nous y parvenons à travers les formations continues, les formations d'approfondissement et la participation à des congrès en soins palliatifs.»

#### **La formation « Sensibilisation en soins palliatifs »**

Marie-Josée Jacobs a salué l'effort de formation: « La loi de 2009 relative aux soins palliatifs, à la directive anticipée et à l'accompagnement des personnes en fin de vie définit l'accès aux soins palliatifs pour les personnes en phase avancée ou terminale d'une affection grave et incurable. Elle appréhende les soins palliatifs de manière globale et établit un cadre légal afin d'apporter des réponses concrètes aux besoins des personnes en fin de vie. Dans le cadre de la dispensation de soins palliatifs à domicile, le Ministère de la Famille exige qu'au moins 40 % du personnel soignant d'un établissement fassent valoir une qualification d'une durée d'au moins 40 heures de sensibilisation en soins palliatifs. Je félicite, dans ce cadre, le réseau HELP et la Croix-Rouge luxembourgeoise pour son engagement très actif dans la formation de son personnel dans la prise en charge de personnes en soins palliatifs ».

La prise en charge des patients et la supervision des équipes locales se fait par une équipe interdisciplinaire, composée d'infirmières diplômées spécialisées en soins palliatifs, de psychologues, d'ergothérapeutes, de kinésithérapeutes disposant des compétences médicales, sociales et éthiques indispensables. L'équipe fonctionne en étroite collaboration avec les médecins traitants et les hôpitaux afin de favoriser l'échange d'informations et la continuité des soins et permet ainsi une bonne coordination des différents prestataires hospitaliers, extrahospitaliers, sociaux et autres.

La formation « Sensibilisation en Soins Palliatifs » développée par le réseau HELP en collaboration étroite avec Omega 90 a.s.b.l. porte sur 40 heures et comporte des cours théoriques et des travaux de groupe ainsi qu'un travail personnel (travail écrit ou élaboration d'un projet en soins palliatifs).

Depuis la mise en place de ces exigences légales en 2009, HELP a déployé une énergie considérable en vue de s'assurer du développement des compétences de ses employés. Au de-là des collaborateurs disposant de la formation de « Sensibilisation en soins palliatifs », HELP a également encouragé la participation aux formations « Approfondissement » et « Spécialisation en

soins palliatifs », ainsi que la formation « Train the Trainer ». Toutes les formations sont organisées au sein du réseau en collaboration avec Omega 90.

#### **En 2012**

- 87 personnes ont été formées en « Sensibilisation en soins palliatifs »
- 10 personnes ont suivi la formation « Approfondissement en soins palliatifs »
- 2 personnes ont suivi une spécialisation en soins palliatifs
- 11 personnes ont participé à des congrès en soins palliatifs au Luxembourg ou à l'étranger

oOo

#### **A propos de HELP**

*Fondé en 1998, le réseau des aides et soins HELP emploie aujourd'hui, à travers ses membres, plus de 1100 collaborateurs, répartis sur 21 antennes de soins et gère également 9 centres de jour, 4 clubs senior, 2 logements encadrés et un service d'activités et loisirs. Le réseau HELP assure la prise en charge de plus de 12 000 clients.*

#### **La Croix-Rouge luxembourgeoise**

*La mission de la Croix-Rouge luxembourgeoise est « d'améliorer les conditions d'existence des personnes vulnérables ». Ses milliers de bénévoles et ses plus de 1700 professionnels en font un acteur majeur dans les domaines de la Santé, du Social, de la Jeunesse et de l'Humanitaire.*

*La Croix-Rouge luxembourgeoise est ainsi engagée dans des activités aussi diverses que l'aide humanitaire internationale d'urgence, la transfusion sanguine, la convalescence, l'assistance sociale, l'accueil des migrants et réfugiés, l'aide individuelle aux personnes en difficulté, les maisons relais et les maisons de jeunes ou encore les services thérapeutiques socio-familiaux.*

*A travers son service des Aides et Soins, la Croix-Rouge luxembourgeoise est présente avec 19 antennes de soins et gère 4 centres de jour, un club senior et un logement encadré.*

#### **Contact Presse**

Service Communication

Tanja Kinnen

+352 27 55-2126

[tanja.kinnen@croix-rouge.lu](mailto:tanja.kinnen@croix-rouge.lu)

[www.help.lu](http://www.help.lu)

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### Qu'est-ce que les soins palliatifs ?

Les soins palliatifs sont des soins proposés en cas de maladie grave, évolutive ou terminale. Dans ce contexte HELP aide les patients à vivre pleinement jusqu'à leur mort. De même, le réseau propose un soutien aux familles pour gérer la maladie de leur proche ainsi que leur propre deuil. Les soins palliatifs sont une prise en charge active et globale de la personne. Ils soulagent la douleur physique et les autres symptômes pénibles et veillent à intégrer les aspects psychologiques, sociaux et spirituels découlant de la maladie. Ces soins, nécessitant les compétences d'une équipe interdisciplinaire et de bénévoles, s'adressent au malade, à sa famille et à la communauté. Ils affirment la vie et considèrent la mort comme un processus naturel, de sorte qu'ils ne l'accélèrent ni ne la retardent. Ils veillent à offrir au patient la meilleure qualité de vie possible.

### Les prestations du réseau HELP

La prestation des soins spécifiques « d'accompagnement et de soins palliatifs » se fait 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, en complément des soins relevant déjà de la prise en charge habituelle. Elle relève d'un besoin spécifique en termes de bien-être physique, psychique et psychologique et vise à assurer un accompagnement et des soins de fin de vie dignes et répondant à une demande du patient et de ses proches.

Réalisés par des personnes spécifiquement formées dans l'accompagnement et les soins palliatifs, ils sont planifiés, supervisés et contrôlés par une équipe interdisciplinaire et validés par le patient lui-même et ses proches.

Les soins palliatifs relèvent d'une **culture humaniste et centrée sur l'individu**. La **prise en charge palliative du patient et de sa famille** englobe la prise en compte de la souffrance totale du patient et se centre sur son projet de vie. Elle accorde aussi une importance particulière aux aidants informels<sup>1</sup>, également soutenus dans leur démarche et dans leur vécu. Cette prise en charge ne requiert pas seulement des compétences techniques, mais aussi une ouverture à l'autre, une faculté de potentialisation des compétences, une volonté de collaboration.

La **continuité de la prise en charge** où le patient est accompagné par des soignants qu'il connaît et qui connaissent son fonctionnement, ses habitudes est essentielle. Il reste ainsi dans son milieu familial, qui le sécurise, entouré de personnes significatives. Il ne doit pas s'adapter à un nouveau milieu ou à de nouveaux intervenants.

**L'information et la communication authentique** avec le patient et ses proches restent des valeurs clés. Si déjà en temps normal, ces valeurs sont importantes, en fin de vie, elles deviennent primordiales. En effet, le patient se trouve progressivement confronté à toute une série de pertes et notre devoir est d'empêcher qu'une relation à l'autre vraie et authentique ne fasse partie de ces pertes.

Les priorités du réseau vont donc:

- au respect du patient et de ses choix,
- à une prise en charge plus complète de la douleur et des autres symptômes,
- à l'assurance d'un confort, d'un bien-être total et d'une qualité de vie adaptés au patient et à sa famille,
- à une qualité et sécurité des soins optimales,
- à une vraie collaboration avec les proches ainsi qu'avec les divers intervenants.

---

<sup>1</sup> Aidant informel (dans le cadre de l'Assurance Dépendance) : membre de l'entourage, famille, voisin, ami ou une personne engagée qui aide régulièrement le patient